



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/12

Reçu en Préfecture le : 23/10/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 22 octobre 2012
D - 2012/509

Aujourd'hui 22 octobre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Alexandra SIARRI, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Béatrice DESAIGUES

Rapport sur la situation de Bordeaux en matière de Développement Durable.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La loi portant engagement national pour l'environnement prévoit qu'un débat doit s'instaurer dans les villes de plus de 50.000 habitants, sur la situation de la collectivité en matière de développement durable avant le vote du budget.

Conformément aux exigences de la loi reprises par le décret du 17 juin 2011, le rapport comporte trois parties articulées autour des 5 finalités du Référentiel national des Agendas 21: l'une relative au bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ; l'autre relative à la politique de développement durable menée par la Ville au service des Bordelais; la troisième porte sur les perspectives. Les 2 premières parties du rapport ont été présentées au Conseil municipal du 26 juin dernier.

Vous trouverez ci-joint la 3^{ème} partie du rapport.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Alain JUPPE

Les perspectives 2013-2014

Conformément aux engagements pris lors de l'adoption de l'Agenda 21 en 2008, le plan d'actions sera actualisé en 2014. Ce travail sera donc engagé dès 2013. Pour mémoire, le nouveau plan d'actions du plan climat énergie territorial a été adopté en septembre dernier.

FINALITE 1 : Cohésion sociale, solidarité entre les territoires et les générations

Il s'agira de :

- poursuivre et amplifier l'intégration pleine et entière du public en situation de handicap en favorisant l'emploi des personnes handicapées par l'élaboration de la 2^{ème} convention Ville/FIPHFP, en développant l'accessibilité des ERP (stade Charles Martin, Conservatoire, école maternelle Paul Lapie, crèche Albert Barraud...), en développant l'accessibilité aux manifestations et à l'espace public, en favorisant l'accessibilité aux sports, aux loisirs et à la vie culturelle.
- améliorer la visibilité des actions du Conseil de la Diversité, poursuivre la diffusion de l'ouvrage sur les atouts de la diversité culturelle à Bordeaux et développer la concertation et d'échanges de bonnes pratiques.
- améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des seniors notamment dans l'EHPAD Maryse Bastié et aider au maintien des personnes âgées à domicile dans le cadre d'un programme de rénovation du parc locatif dégradé.
- continuer à soutenir toutes les actions de lutte contre la précarité énergétique en accompagnant la réalisation de travaux et la fourniture de kits d'économie d'énergie et coordonner les actions engagées sur le territoire par la poursuite de la mise en œuvre d'un nouveau mode de gouvernance engagé en 2012.
- mettre en œuvre les actions 2013 de l'opération PNRQAD « OPAH RU et Hôtels Meublés », avec entre autres pour 2013 les objectifs suivants :
 - réhabilitation de 60 logements locatifs en loyers conventionnés (intermédiaire, social et très social)
 - réhabilitation de 47 logements de propriétaires occupants dont 31 appartenant à des propriétaires modestes ou très modestes
 - réalisation de travaux d'économie d'énergie sur 15 logements bénéficiant de l'aide du FART dans le cadre du programme « Habiter Mieux » (propriétaires occupants modestes).
 - réalisation de 16 équipements résidentiels (locaux communs et places de stationnement).
 - sur un potentiel de 15 hôtels meublés dans le cadre d'un traitement diversifié de 168 chambres traiter 12 logements pour 2013, tout en essayant de sauvegarder, in fine, le caractère social de l'occupation.
- profiter de la dynamique des opérations urbaines pour favoriser des actions de mixité sociale avec les quartiers riverains, à l'image de ce qui a été engagé sur le quartier GINKO avec celui des Aubiers dès la phase d'aménagement.

FINALITE 2 : Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources

Biodiversité

L'aménagement progressif des grandes structures paysagères qui vont constituer l'épine dorsale du projet de Bordeaux 2030 se poursuit. L'augmentation des surfaces en 2013 sera pour l'essentiel liée à la réception et à la prise en charge du « Jardin promenade de Ginko », soit 4,5 hectares d'espaces verts et 400 m de canaux et à l'extension du Parc aux Angéliques (environ 1,2 hectares en juin 2013 accompagnés de 800 gros arbres à arroser pendant encore deux à trois années).

D'autres squares seront créés ou réhabilités dans le cadre des actions de proximité comme en 2012.

Le nord de la ville s'urbanise : la préservation des zones naturelles du Nord prend toute son importance en 2013 avec en particulier la zone ZNIEFF du Lac pour laquelle le Comité Scientifique du Lac devrait être au travail en 2013. L'ensemble du Parc Floral et du Bois de Bordeaux doit accentuer sa fonction de zone de protection des mammifères aquatiques et de couloir écologique.

Il paraît nécessaire de fonder une nouvelle politique de « fleurissement durable ». Cette action permettra d'améliorer la qualité du fleurissement offert aux Bordelais tout en respectant les nouvelles pratiques éco-responsables acquises. Elle pourra accompagner le retour de la ville dans le système de labellisation des « Villes et villages fleuris ».

Enfin, le projet de réintroduction de l'agriculture urbaine va pouvoir être lancé dans les terrains à l'est du Parc floral. Les terrains correspondant à l'ancienne pépinière et aux zones cultivées pourraient être transformés en zone bocagère avec de 'l'élevage bio' à terme.

Eau : Poursuite de la recherche de solutions de substitution

La politique menée depuis une dizaine d'années en faveur des économies d'eau et des actions de substitution sera poursuivie. L'aménagement d'un forage sur les quais de la rive gauche permettrait dans une première phase d'alimenter le parc des sports Saint Michel dont l'arrosage représente à lui seul 20 % de la consommation totale des parcs et jardins.

FINALITE 3 : Dynamique de développement suivant des modes de production responsables

La Ville continuera à accompagner le développement économique à Bordeaux notamment :

- en favorisant la mixité fonctionnelle dans les nouveaux quartiers (Euratlantique, Bassins à Flots, Brazza, Recentres, Bordeaux Nord),
- par le lancement de 2 pépinières : une pépinière sur le territoire du projet Darwin centrée sur le développement durable et l'innovation d'usage, et une pépinière des métiers de la ville sur le territoire des Bassins à flot.
- par le développement de l'activité économique dans le domaine du numérique avec le projet NODE.

La Ville continuera à favoriser les circuits courts d'approvisionnement notamment :

- en soutenant l'agriculture paysanne par l'installation de nouveaux points de distribution AMAP dans les quartiers de Bordeaux
- en encourageant la production bio en Aquitaine, notamment en développant les achats de produits bio au sein du SIVU (qui vient d'obtenir le label ARBIO).

La Ville continuera d'accompagner l'économie sociale et solidaire pour optimiser l'entrepreneuriat et la structuration associative et permettre aux personnes éloignées de l'emploi d'y accéder en :

- amplifiant en 2013 l'action de la Caisse sociale de développement local sur le territoire bordelais, en développant une communication spécifique et en accompagnant les porteurs de projet.
- établissant un partenariat efficace avec Aquitaine Active, nouveau gestionnaire de la sous mesure 4.2.3 du FSE pour dynamiser les projets associatifs issus du territoire bordelais.
- développant les clauses d'insertion dans les marchés publics.

La Ville continuera enfin d'accompagner la réduction des déchets notamment par l'extension de la collecte des déchets fermentescibles dans les restaurants collectifs de la ville (10 sites supplémentaires), la poursuite de l'objectif « zéro déchets » sur les marchés de plein air et par la sensibilisation des Bordelais et l'animation des semaines de la propreté dans chaque quartier.

FINALITE 4 : Lutte contre les changements climatiques et protection de l'atmosphère

Mettre en œuvre le nouveau plan d'action Plan Climat Energie Territorial (PCET) 2012-2016, adopté au Conseil Municipal du 24 septembre dernier.

Dès 2008, la Ville s'est fixé l'atteinte du Facteur 4 (division par 4 des émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2050) et du point de passage dit des 3x20 définis pour 2020 par l'Union Européenne. Bordeaux et son agglomération ont défini alors une stratégie ambitieuse de croissance urbaine, la pertinence de cette stratégie sur la partie centrale de l'agglomération ayant été reconnue par l'Etat et labellisée « Ecocité ».

Une étude récente menée conjointement par l'A'URBA et l'ALEC et cofinancée par l'ADEME, la CUB et la Ville de Bordeaux a fourni un premier cadrage stratégique sur la façon de concilier, sur le territoire communautaire, mutation urbaine et transition énergétique.

Ces orientations stratégiques, définies en concertation avec les instances de gouvernance de l'Agenda 21, ont conduit la Ville à l'élaboration du nouveau plan d'action PCET 2012-2016. Il comporte 12 objectifs et une quarantaine d'actions articulées autour de 3 axes :

- Axe 1 : Inscrire la Ville vers la transition énergétique
- Axe 2 : Construire une ville durable et solidaire
- Axe 3 : Associer tous les acteurs du territoire

La Ville est, par ailleurs, engagée dans une démarche de certification Cit'ergie®. Ce label est destiné aux collectivités souhaitant contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques. Il s'agit d'une déclinaison du label « European Energy Award » dont l'ADEME a acquis les droits d'utilisation des outils et méthodes pour sa mise en œuvre sur le territoire national. C'est à la fois un outil opérationnel d'amélioration continue et un label récompensant pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et climatique d'une collectivité. Le label devrait être délivré à la Ville en janvier 2013.

Contribuer à la mise en œuvre du Plan de Protection de l'Atmosphère actualisé

La Ville de Bordeaux s'inscrit dans la mise en œuvre du nouveau PPA, notamment par les actions qu'elle mène en liaison avec la CUB sur deux des grands secteurs d'émission recensés : transport, résidentiel et tertiaire.

FINALITE 5 : Epanouissement de tous les êtres humains

Au titre de l'épanouissement de tous les êtres humains, la ville s'engage à :

- associer tous les acteurs du territoire aux enjeux du développement durable. La maison écocitoyenne est l'outil principal du dispositif de sensibilisation et d'accompagnement du changement de comportement des bordelais. Deux ans après son lancement elle a densifié tous ses contenus, lancé un nouveau parcours pédagogique autour d'une exposition permanente complétée, interactive et ludique et va développer en 2013 un dispositif d'écrans infographiques interactifs à des fins de sensibilisation et d'information du public bordelais.
- amplifier les dispositifs de formation interne des agents municipaux au développement durable et faire de chaque agent un ambassadeur du Plan Climat énergie territorial dans le cadre du lancement de l'Académie Climat Energie (12% des agents concernés).
- poursuivre la sensibilisation des enfants et des enseignants dans le cadre de la nouvelle convention éducative signée avec l'Inspection académique et dans le cadre du programme européen INQUIRE auquel participe le Jardin botanique.

- élaborer le plan d'action contre le bruit.
- poursuivre la territorialisation de l'Agenda 21 dans les quartiers (Pour mémoire 160 initiatives ont été présentées dès le forum Agenda 21 de l'année 2011).
- permettre l'accès à la culture au plus grand nombre en développant une politique événementielle et de communication adaptée (élargissement des horaires d'ouverture des édifices, lancement de saisons spécifiques, etc.), en développant le label Ville d'Art et d'Histoire qui permet de conduire des actions de valorisation et de sensibilisation à l'échelle du territoire (publications, formations, ateliers scolaires, Journées européennes du patrimoine et mise en place du futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine).
- poursuivre la démarche d'ouverture des données publiques de la Ville notamment via le projet « open data », outil de transparence démocratique, de proximité et d'innovation, par la publication de nouveaux flux, d'apports fonctionnels et développer à travers des animations à destination des Bordelais favorisant le développement d'applications ou de services.
- favoriser l'accès au numérique grâce au développement progressif du très haut débit, au développement du WIFI urbain gratuit dans tous les quartiers, au développement de la solidarité numérique autour de la formation des Bordelais (bus "cité digitale" et poursuite de l'action "clic et dé clic) et au déploiement des tableaux numériques dans les écoles.
- conforter la gouvernance et la concertation citoyenne pour créer des moments privilégiés de discussion et de mise en œuvre des actions en faveur du développement durable.